



CONVOCAATION

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL LE 16 JANVIER 2018 A 14.00 HEURES

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu le **mardi 16 janvier 2018 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. Maison relais/Crèche :
 - a) Création de poste pour 1 éducateur diplômé (M/F) et 3 aide-éducateurs (M/F).
 - b) 1^{ier} avenant à la convention : approbation
2.
 - a) Fixation du nombre et nomination de membres de diverses commissions consultatives communales.
 - b) Nomination de membres d'autres associations et établissements.
3. Proposition de candidats dans la commission des loyers du canton de Clervaux.
4. Institution d'un congé politique supplémentaire pour les délégués dans les syndicats de communes.
5. Devis :
 - a) Approbation du devis pour « dalles trouvées en béton préfabriqué (Spurbahnplatten) » sur 1 chemin rural – Devis établi pour l'exercice 2018.
 - b) Approbation du devis pour « chemin à double file (Spurbahnplatten) au lieu-dit Schibaach » en aval de Beiler. – Devis établi pour l'exercice 2017.
6. Approbation du devis pour la modernisation du parc informatique et acquisition de matériel de visualisation.
7. Modification du règlement communal de circulation : Approbation.
8. Modification du règlement-taxes sur les cimetières : Approbation.
9. Approbation d'un acte :
 - a) conclu avec les époux REIFF-LAFLEUR Joseph et Marie-Antoinette concernant l'échange de terrains sis section B de Leithum au lieu-dit « Am Kaandel » dans le cadre du p.a.p. « Am Kaandel » à Leithum.
 - b) conclu avec le sieur REIFF Joé concernant l'acquisition par la commune d'un terrain sis section B de Leithum au lieu-dit « Am Kaandel » dans le cadre du p.a.p. « Am Kaandel » à Leithum.
10. Budget rectifié 2017 et Budget 2018 : Approbation.
11. Présentation de la déclaration échevinale.
12. Divers et imprévus.

Weiswampach, le 10 janvier 2018.
Le collège des bourgmestre et échevins.

